

01/06/10

PÊCHE DE LOISIR.LA CHARTE SERA SIGNÉE à brest

La charte sur la pêche de loisir élaborée dans le cadre du Grenelle de L'Environnement devrait être signée à Brest lundi prochain sur le site d'Océanopolis en présence notamment de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie et du Développement durable. La **Fédération** nationale des **pêcheurs plaisanciers** (**FNPPSF**) se félicite de cette charte qui, a ses yeux, a permis d'éviter l'instauration d'un permis de **pêche** en mer.

Évaluation du site

Site du quotidien régional breton Le Télégramme. Il met en ligne l'intégralité de ses éditions papier. Il offre également un certain nombre d'informations et de services pratiques.

Cible
Grand Public

Dynamisme* :137
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine